



Cotisation année scolaire 2022 - 2023

Vous avez choisi d'inscrire votre ou vos enfants aux activités In Excel'6 Collège ou Lycée, votre cotisation sert à financer certaines charges de fonctionnement :

- * Le chauffage
- * Le matériel, les fournitures, les photocopies
- * Les gouter de Noël et de fin d'année
- * Participation aux retraites, concerts
- * Cotisation à l'association inter-aumônerie du diocèse
- * Les frais divers, la formation des animateurs et des animatrices...

Ces charges sont couvertes par vos contributions. C'est pourquoi nous vous remercions de prendre connaissance de cette grille de participation que nous vous proposons à **titre indicatif**, en fonction du revenu de votre famille :

Cotisation :

- Revenus mensuels inférieurs à 1500€ : 40€ pour 1 enfant, 55€ pour 2 enfants et plus.
- Revenus mensuels supérieurs à 1500€ : 60€ pour 1 enfant, 85€ pour 2 enfants et plus.
- Cotisation de soutien : 90€ et +
- Règlement possible en plusieurs fois (nous contacter par mail)

En aucun cas, des difficultés financières ne doivent empêcher votre enfant de participer à In Excel'6 Collège ou Lycée.

**Père Olivier de Petiville
Responsable pédagogique**